



Compte rendu du conseil municipal du 12 septembre 2 013

Présents : BARDOU G – BEDOS D – BONVALET D – CAZENAVE M – ESTEBAN P – GUILHAUMON JM – JAFFUEL C – MARTIN R – MARZA I – PIOCH JL – REVEL M

Procurations : MARTIN S à BARDOU G

Absents : ADELL JM – BERRETTE S – GOUTY M

Monsieur le Maire soumet au vote le compte rendu du conseil du 27 juin 2013. Le conseil municipal à l'unanimité adopte ce compte rendu.

I Création d'un poste d'agent contractuel

Monsieur le Maire propose de créer un emploi contractuel pour le nettoyage des classes de l'école, de l'ALP, du foyer du 3ème âge pour pallier à l'absence d'un agent pour maladie : 21 h hebdomadaires du 3 au 30 septembre 2013, rémunérées au smic.

Vote à l'unanimité.

II Travaux route de Fontès : choix du maître d'oeuvre

Monsieur le Maire dit au conseil municipal qu'il convient de choisir un maître d'oeuvre pour les travaux de l'entrée du village, route de Fontès. Il propose de choisir la société BEI qui a déjà effectué l'étude de ce projet. Le montant de la maîtrise d'oeuvre s'élève à 11 354.40 € ht.

Vote à l'unanimité.

III Travaux de reboisement de la forêt communale

Monsieur le Maire propose au conseil d'effectuer des travaux de préparation et de reboisement de la forêt communale. Ces travaux seront effectués par l'ONF pour un montant de 19 831.00 € ht. Ils seront autofinancés par la recette de la coupe de bois.

Vote à l'unanimité.

IV DM n°1 du budget SPEA

Monsieur le Maire dit au conseil municipal que les travaux de la rue du Prince sont en cours de réalisation. La rue du Four avait été prévue au budget et ne se fera pas cette année par manque de subvention. Monsieur le Maire propose au conseil de retirer la somme de 60 000 € de la rue du Four et de l'affecter rue du Prince.

Vote à l'unanimité.

V Demande de prise en charge de facture d'eau suite à une fuite

Monsieur le Maire dit au conseil qu'il a reçu 4 demandes de prise en charge d'une partie de la facture d'eau suite à des fuites. Il propose comme précédemment d'appliquer la moyenne des trois dernières années + 25 %.

Vote à l'unanimité.

VI Participation de la commune au RASED (réseau d'aide spécialisée aux élèves en difficulté)

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de donner une participation au RASED qui intervient à l'école. Il propose de verser 1.50 € par élève par année scolaire.

Vote à l'unanimité.

VII Convention de prélèvement SEPA pour l'assurance SOFCAP

Monsieur le Maire demande au conseil municipal l'autorisation de signer la convention tripartite de prélèvement de la SOFCAP (assurance qui rembourse à la commune les salaires des agents en maladie) et les mandats de prélèvement SEPA, suite aux nouvelles normes européennes.

Vote à l'unanimité.

VIII Convention d'adhésion à la mission de remplacement du centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Hérault

Monsieur le Maire propose au conseil de signer une convention avec le centre de gestion de l'Hérault pour recourir au service remplacement du CDG 34, en cas d'absence des agents.

Vote à l'unanimité.

IX Validation des sentiers de randonnée

Monsieur le Maire précise au conseil qu'il avait mis à l'ordre du jour la validation des sentiers de randonnées, parcours établi par le Pays Haut Languedoc et Vignobles.

Le Pays avait envoyé à 2 propriétaires de Neffiès une convention d'autorisation de passage. Ces propriétaires n'ont pas voulu signer cette convention, il propose donc au conseil de pas délibérer pour ces sentiers de randonnée.

Vote à l'unanimité.

X Subvention à une association

Monsieur le Maire informe le conseil de la création d'une nouvelle association sur la commune : l'association gymnastique neffiessoise (A.G.N.). Il propose au conseil municipal de lui verser la somme de 1 200.00 € pour sa création.

Vote à l'unanimité.

XI Question diverse

Monsieur le Maire propose au conseil de voter en question diverse une décision modificative sur le budget communal pour régler cette subvention. Il propose d'enlever la somme de 1 200 € du chapitre "charges générales" et de les reporter au chapitre "subvention".

Vote à l'unanimité.

XII Informations

- Aménagement paysager

Monsieur Bedos précise qu'un aménagement paysager dans l'enceinte de l'école, à l'arrière du city-park, et du cimetière va être réalisé. Un devis a été demandé à un paysagiste.

- Colombarium

Le nouveau colombarium identique au précédent a été réalisé.

- Forage

Les travaux de forage se poursuivent, l'électricité va être installée prochainement.

Le conseil municipal est clos à 19 h 15.